

Montreuil, le lundi 22 mai 2017

Réf: FM/SM/2017-042

Objet: Convocation AG du 24 juin 2017

Madame, Monsieur, Chèr(e) ami(e),

Notre assemblée générale ordinaire aura lieu le samedi 24 juin 2017 de 14h30 à 18h à Paris au Musée National de l'Histoire de l'Immigration (MNHI), Palais de la Porte Dorée, 293 avenue Daumesnil 75012 Paris (<u>métro ligne 8 et Tram T3a, Porte Dorée</u>). L'accueil sera ouvert à partir de 14 heures et la clôture est prévue à 18 heures.

Pour faciliter l'organisation, nous vous remercions – si ce n'est déjà fait – de **régler votre cotisation 2017 avant l'AG** (bulletin de cotisation joint en page 6 et disponible sur notre site). Pour ceux qui ne pourraient pas être avec nous, il est important de donner un **pouvoir** avant l'assemblée générale (modèle de pouvoir en page 3). Afin que tous les pouvoirs soient validés, merci

- soit d'indiquer deux noms d'adhérents dont vous vous serez assuré(e) qu'ils seront bien présents physiquement lors de l'AG,
- soit, à défaut, de remplir et signer le pouvoir en laissant en blanc le nom du mandataire afin qu'il soit attribué à un adhérent présent physiquement à l'assemblée.

Le conseil d'administration du 20 mai a validé **l'ordre du jour de cette assemblée générale**. Celuici portera sur le rapport d'activité 2016 et le bilan du plan d'actions 2015-2018 à mi-parcours, le rapport moral du président, la clôture des comptes 2016, la fixation des cotisations 2018, les élections au conseil d'administration et en dernier lieu le vote des résolutions. (*ODJ en page 2*)

Les documents de cette assemblée générale seront mis en ligne - au fur et à mesure de leur disponibilité – sur notre site web http://www.grdr.org dans l'onglet « vie associative ». Pour ceux qui auraient des difficultés à accéder à ces documents, n'hésitez pas à vous adresser aux coordinateurs des cellules et antennes ou directement au siège de l'association auprès de Sanae Mettahri (sanae.mettahri@grdr.org 01 48 57 75 80).

Concernant **les candidatures au CA**, qu'il s'agisse de renouvellement ou de nouvelles candidatures, le conseil d'administration confirme la date limite du lundi 5 juin 2017 à minuit pour l'envoi des candidatures selon les modalités définies (*document en page 4*) et le bulletin de candidature en ligne sur la page web de l'assemblée générale (*ou en page 5 de la présente lettre*). Avec mes amitiés solidaires, bien cordialement,

Francis MONTHÉ

PRÉSIDENT



Assemblée générale ordinaire du 24 juin 2017

Convocation et ordre du jour

L'assemblée générale des membres de l'association se tiendra

Le samedi 24 juin 2017 de 14 heures 30 à 18 heures

Au Musée National de l'Histoire de l'Immigration,

Palais de la Porte Dorée, 293 avenue Daumesnil 75012 PARIS (métro ligne 8 et Tram T3a, Porte Dorée).

avec l'ordre du jour ci-dessous :

- 1. Rapport d'activité 2016 et bilan du plan d'actions 2015-2018 à mi-parcours.
- 2. Rapport moral
- 3. Rapport financier de l'exercice 2016 et rapport du commissaire aux comptes.
- 4. Affectation du résultat.
- 5. Fixation du barème des cotisations 2018.
- 6. Élection des membres du conseil d'administration.
- 7. Vote des résolutions



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2017

POUVOIR DE VOTE

Je soussigné Monsieur Madame NOM :
Prénom :
Adhérent au Grdr (cocher la case correspondante)
NOM:
Prénom :
 Ne serai pas présent et donne pouvoir au secrétariat de l'AG pou attribuer mon pouvoir à un adhérent présent.
Cadre réservé au secrétariat de l'AG
Pour me représenter à l'assemblée générale du 24 juin 2017.
Fait à le
Signature (précédée de la mention « Bon pour pouvoir »)

NB: A retourner avant le vendredi 9 juin 2017:

- en version scannée jointe à votre courrier électronique à l'adresse <u>francis.monthe@grdr.org</u> avec copie à <u>grdr@grdr.org</u>
- par courrier (Grdr, 66/72 rue Marceau 93558 Montreuil Cedex)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU GRDR – 24 JUIN 2017 Élections au conseil d'administration

Ce document comprend le rappel des dispositions applicables à la composition du CA et aux modalités de l'élection avec surligné en jaune des points signalés. Il est accompagné d'un bulletin de candidature. Celui-ci doit être soigneusement complété par tout candidat, qu'il soit un membre sortant du CA ou un nouveau candidat. La date-limite pour l'envoi du document est fixée au **vendredi 9 juin 2017 minuit** au président du Grdr de préférence par courrier électronique francis.monthe@grdr.org avec copie à grdr@grdr.org

Extrait des statuts de l'association en date du 8 février 2014

Article 9 : Composition du Conseil d'Administration

L'Association est administrée par un Conseil dont le nombre de membres est compris entre douze (12) au moins et vingt et un (21) au plus. Le nombre d'administrateurs est fixé par l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration.

Les membres du Conseil sont élus au scrutin secret à la majorité simple pour trois ans et choisis parmi les membres adhérents qui composent l'Assemblée Générale. Ils sont renouvelables par tiers chaque année. Les candidats doivent se déclarer auprès du Conseil d'Administration au moins quinze jours avant la date de l'Assemble Générale.

Les administrateurs sont tenus de participer aux réunions du Conseil d'Administration et d'oeuvrer activement au bénéfice de l'Association.

Les agents salariés de l'Association ne peuvent pas être élus au Conseil d'Administration.

Les membres sortants sont rééligibles sans limitation de durée.

En cas de défaillance ou de faute de l'un des membres du Conseil d'Administration, celui-ci, après l'avoir entendu, peut se prononcer sur son exclusion. Cette exclusion est décidée par vote à bulletin secret à la majorité des deux-tiers des membres présents ou représentés.

Extrait du règlement intérieur de l'association en date du 15 mars 2014

Article 7 : Élections Conseil d'administration – Candidatures

Un bulletin de candidature au conseil d'administration est mis à disposition sur le site web. Les candidats doivent se faire connaître par écrit auprès du Président au moins quinze jours avant l'Assemblée Générale et remplir le bulletin de candidature, avec une lettre de motivation.

Lors de l'Assemblée générale, chaque **candidat présent** doit se présenter et préciser les raisons de sa candidature. Un **candidat absent** peut présenter par écrit ses motivations et demander la lecture en séance de sa déclaration de candidature.

Le **vote** pour les fonctions de membre du Conseil se déroule selon les **modalités** précisées à l'article 5 du règlement intérieur. En fonction du nombre de postes à pourvoir (cf. article 9 des statuts), les candidats ayant obtenu plus de la moitié des suffrages exprimés sont élus dans l'ordre décroissant du nombre de voix obtenu.

Article 9 : Conseil d'administration – Présence – Participation à distance

En application de l'article 9 des statuts, la **participation** des administrateurs au Conseil d'administration revêt un caractère obligatoire. Tout administrateur, qui a un **empêchement motivé**, doit le faire connaître avant l'ouverture de la réunion. Il peut donner, dans ce cas, **un pouvoir** à un autre administrateur (article 11 des statuts).

La **participation à distance** à une réunion du Conseil par téléconférence est possible au cas par cas. Les administrateurs participant à la réunion selon cette modalité sont considérés comme présents.



Bulletin de candidature au conseil d'administration du Grdr

Assemblée générale du 24 juin 2017

(à retourner par mail au président <u>francis.monthe@grdr.org</u> avec copie à <u>grdr@grdr.org</u> ou par lettre au secrétariat du Grdr **avant le lundi 5 juin** minuit)

Je soussigné(e),

NOM:		
Prénom :		
Date de naissance :		
Profession:		
Adresse postale:		
Adresse mail :		
Téléphone mobile :		
Téléphone fixe :		
poser ma candidature 24 juin 2017 après e candidature est accor	déclare avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur de l'associat e au Conseil d'administration lors de la prochaine assemblée générale de l'associat en avoir informé le Président du COS de ma cellule/antenne et discuté avec lui. mpagnée d'un exposé de motivation (ci-dessous ou par document séparé et joint)	tion le . Cette

Lettre de motivation de la candidature

(Ce texte sera porté à la connaissance des adhérents lors de l'assemblée générale)



66/72 rue Marceau 93558 Montreuil Cedex Tél.: 01 48 57 75 80 - Fax: 01 48 57 59 75

Bulletin de renouvellement de cotisation 2017

Je soussigné(e)	
adhérent(e) du Grdr	
Adresse:	
Courriel :	
Téléphone :	
□ joins un chèque de cotisation de à l'ordre du GRDR	
□ paie en espèces ce jour la somme deàà	

BAREME DES COTISATIONS 2017

Adhérent résidant en France

Cotisation réduite (étudiants, demandeurs d'emploi, ...) = 10€ Cotisation de base = 30€

Cotisation de soutien *= 100€ minimum

*Pour les assujettis à l'IRPP, ils ne paient en réalité que 34€ pour 100€ de don, compte tenu de la déduction fiscale de 66%. N'hésitez donc pas à aider le GRDR par des dons significatifs!

Adhérents résidant en Afrique

Cotisation de base = 1 000 FCFA ou 500 UM

Cotisation intermédiaire = 3000 CFA ou 1500 UM

Cotisation de soutien = 10 000 FCFA ou 5 000 UM au minimum (soit 15€)

Pour les adhérents résidant en France ou en Europe, votre bulletin de cotisation est à transmettre au siège du Grdr, 66/72 rue Marceau 93558 Montreuil Cedex.

Pour les adhérents résidant en Afrique, votre bulletin de cotisation et le paiement doivent être remis à la cellule du Grdr la plus proche.

×